

Nom	Prénom
Adresse	N° postale/Ville
Téléphone	Email
Nationalité	Date de Naissance
Si mineur nom du représentant légal	

Je soussigné(e), demande à faire partie du Cercle des Armes de Lausanne aux conditions et modalités suivantes

1. **Date d'entrée demandée** : \_\_\_\_\_

2. **Cotisation annuelle** : CHF \_\_\_\_\_

- A. **Membre Senior** (âgé de 27 ans révolus ou plus durant l'année) - cotisation CHF 800.- par an
- B. **Elites** (âgé de 21 à 26 ans révolus) - cotisation CHF 660.- par an
- C. **Juniors** (jusqu'à 20 ans révolus dans l'année) - cotisation CHF 600.- par an
- D. **Membre supporter** - cotisation CHF 200.- par an
- E. **Adulte loisir** - cotisation CHF 660.- par an

F. **Cotisation pour la première année**, calculée pro rata temporis en cas d'entrée en cours d'année

Les cotisations sont payables d'avance en début d'année ou recevables par trimestre d'avance. Elles donnent droit à la fréquentation quotidienne (pendant les heures d'ouverture) de la salle d'armes., le nombre de leçons étant fixé d'entente avec le Maître d'armes.

Demeure réservée toute modalité de paiement convenue avec le Comité.

3. **Licence d'escrime** : CHF \_\_\_\_\_

Est obligatoire pour les catégories A à C, à l'exception des membres adultes loisir, montant perçu par le Cercle de Armes et reversé à la Fédération Suisse d'escrime.

- **Catégorie A et B** (dès 21 ans révolu) - cotisation CHF 125.- par an
- **Catégorie C** (jusqu'à 20 ans révolu) - cotisation CHF 75.- par an

4. **Finance d'inscription** : CHF \_\_\_\_\_

Ecusson compris (unique, payable seulement lors de l'entrée au club.

- **Catégorie A et B** (dès 21 ans révolu) - cotisation CHF 110.- par an
- **Catégorie C** (jusqu'à 20 ans révolu) - cotisation CHF 60.- par an

5. **Casier** : CHF \_\_\_\_\_

- **Location casier no** : \_\_\_\_\_ - location CHF 70.- par an
- **Dépôt pour la clé** - dépôt CHF 20.- unique

Je me considère comme lié(e) par la présente en cas d'acceptation de ma candidature par le comité. Je prends note que toute démission ne peut intervenir que pour la fin de l'année civile en cours, moyennant préavis d'un mois, communiqué au Comité par lettre recommandée. La présente demande d'admission vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP pour tous les montants de cotisation, licence, finance d'inscription et de location de casier mentionnés ci-dessus.

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Signature du représentant légal éventuel : \_\_\_\_\_